



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Assemblée générale ordinaire

Samedi 19 novembre 2022 à 16 heures, Bourse du travail à Tarbes

ORDRE DU JOUR

- I. Accueil et présentation du déroulement
- II. Rapport moral
- III. Rapport d'activités
- IV. Rapport financier
- V. Appel à candidatures pour les commissions
- VI. Désignation des membres de la commission d'appel en cas de recours pour exclusion
- VII. Élection au conseil d'administration : information sur la composition du conseil d'administration, présentation des candidats et vote
- VIII. Questions diverses : la parole aux adhérents.

Votants présents : 110

Pouvoirs : 30

Total des votants : 140

Majorité : 71. Calcul : (nombre de votants/2) +1, arrondi à l'inférieur si le nombre de votants est impair.

Présents : 115 + 2 élus de la ville de Tarbes

I – ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT

Hervé LATKOWSKI, président de l'association ouvre la séance en ces termes :

« Je suis très heureux de vous voir nombreux à cette assemblée générale. Nous aurons la visite de Monsieur le Maire de Tarbes à partir de 17 heures. Il sera accompagné de Jean-Paul GERBET adjoint au Maire à la vie associative. Je tiens tout d'abord à remercier la ville de Tarbes qui met à notre disposition cette salle de façon gracieuse et qui nous permet de réaliser cette assemblée générale.

Vous avez reçu l'ordre du jour, nous allons le dérouler.

Je déclare cette assemblée générale ordinaire 2022 ouverte. »

II – RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR HERVÉ LATKOWSKI, PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

Comme chaque année, nous voici réunis pour cette assemblée générale. C'est un moment que j'affectionne particulièrement car c'est l'un des rares instants où nous pouvons nous rencontrer sans différences de niveau physique ou problèmes d'activités que les uns ou les autres pratiquent ou pas. C'est un moment où nous sommes motivés par une seule envie, celle d'échanger. Cet échange est fondé sur le besoin de se rencontrer, de voir où en est l'association, de la faire évoluer, besoin aussi de partager un repas dans la plus pure convivialité que prône notre association. Vous l'avez compris, cette assemblée générale est basée sur le besoin du contact humain, sur le lien social qui motive notre belle association. Mon appréciation de l'état de l'association est bonne mais dans un équilibre fragile.

En effet, j'ai beaucoup de sujets de satisfaction mais j'ai aussi quelques préoccupations. C'est ce que je vais aborder dans ce rapport moral dans lequel j'évoquerai également les projets et réflexions en cours.

Tout d'abord, quelles sont les satisfactions. Elles sont fort heureusement beaucoup plus nombreuses que les préoccupations.

Je suis agréablement surpris de constater le niveau de maintien de l'activité de l'association malgré la pandémie. Il suffit de comparer le nombre de sorties proposées aux adhérents par rapport aux années

précédentes pour constater que les chefs de file n'ont pas faibli. Ils sont restés sur un rythme important et proposent toujours autant d'activités variées aussi bien que nombreuses. J'aimerais que l'on me dise quelle autre association comparable à la nôtre propose plus de 600 sorties chaque année à ses adhérents. J'admire vraiment ces encadrants qui répondent toujours "présent" et qui cherchent, malgré les obstacles, à faire briller les yeux des personnes qu'ils prennent en charge.

Au-delà du travail de ces encadrants, je veux aussi souligner celui de celles et ceux qui accueillent dans les **permanences** et qui peuvent parfois être en difficulté devant des personnes mécontentes ou agressives. Ces permanences sont les premières personnes qu'un individu voit en poussant la porte de l'association. Le rôle des permanents, l'image qu'ils véhiculent, les réponses qu'ils donnent ou le discours qu'ils ont deviennent l'idée première qu'un extérieur garde lorsqu'il repart de son accueil chez nous. C'est une tâche lourde et importante mais qui est remplie avec efficacité par nos permanents. Ils nous permettent de susciter des envies d'espace et de randonnées.

Une autre satisfaction que j'ai est le constat du travail qui est fait par les élus du **conseil d'administration ou les membres de commissions**. Sans citer chacune de ces personnes, je suis admiratif de l'inventivité, de l'ingéniosité et de l'opiniâtreté dont font preuve ceux qui vous administrent. La disponibilité dont ils font preuve est pour moi un réconfort et je ne peux que les en remercier. Lorsque vous pouvez voir un bandeau nouveau en ouvrant notre site, ce sont derrière des heures de travail d'imagination et de conception grâce à notre vice-présidente Françoise DALIGAUX. Lorsque vous découvrez un nouveau programme, c'est la suite logique d'heures de corrections, de vérifications, de coordination, organisées par Thierry COUMEL, par Michel HOURQUET et bien d'autres. Si vous pouvez voir des photos sur notre site, c'est bien qu'un bénévole les y place. Une autre personne qui effectue un très gros travail, ce dont je la remercie vivement, est notre secrétaire générale Joëlle LE LAY sans laquelle vous n'auriez pas en ligne des comptes rendus de conseil d'administration moins d'une semaine après sa tenue. Si vous lisez ces comptes rendus, leur qualité et leur clarté ne vous aura pas échappé. Sans toutes ces personnes, souvent de l'ombre, l'association n'aurait pas la qualité dont elle fait preuve. Tout est misé sur nos deux rapports à l'homme, ce qu'il est et ce qu'il apporte aux autres adhérents. Un exemple frappant et inédit pour l'association est l'accompagnement de l'un de nos adhérents dans son projet professionnel. Cette personne a pu projeter une reconversion et l'association a été la structure d'accueil de son alternance. L'association peut être fière d'avoir contribué à l'épanouissement professionnel d'un de ses adhérents dans la préparation à une qualification professionnelle orientée vers l'animation et le milieu montagnard.

La qualité et le sérieux de notre association ne fait pas l'objet du moindre doute puisque **La République des Pyrénées** nous a sollicité pour lui proposer des itinéraires de randonnées qui ont été édités à plusieurs milliers d'exemplaires. Ne nous trompons pas sur le but de cette démarche. Le but principal n'était pas d'accueillir dans nos randonnées des personnes extérieures à l'association. Nous l'avons permis car ce n'était pas un obstacle pour notre fonctionnement. Des touristes pouvaient utiliser des traces GPS que nous avons fournies au journal. Ils pouvaient aussi participer à la même randonnée puisque nous réservions 5 places dans nos randonnées pour des extérieurs éventuels. Ce qui est important, c'est que le rayonnement de ce journal et de la parution de cette édition spéciale est considérable au niveau régional. Mais notre communication passe bien sûr par d'autres moyens. Je n'en citerai qu'un, Facebook, très actif grâce à l'action de Françoise DALIGAUX.

Ma satisfaction, c'est aussi de voir que nous avons pu cette année recevoir les **Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises**. Vous savez que nous les recevons une année sur deux. Ils nous accueillent également l'autre année. Leur accueil a été annulé toutes ces années à cause de la COVID mais nous avons enfin réussi à mener à bien cette activité annuelle. À savoir que cet échange a été ouvert aux adhérents cette année. En effet, même si le nombre de places est limité, il me paraît important de permettre aux adhérents un accès à toutes les activités.

Dans nos sujets de satisfaction, il y a enfin et bien sûr notre proximité et nos rapports avec le **Parc national des Pyrénées**. Ce qui nous différencie des autres associations ou clubs de montagne, c'est précisément les liens qui nous lient au Parc national. Nous avons des actions communes avec lui. Elles seront abordées dans le rapport d'activités et je ne vais donc pas les lister. L'association doit garder ce lien étroit, elle doit l'améliorer sur les actions existantes et le renforcer par des actions nouvelles chaque fois que possible. Nous sommes en contacts réguliers avec le Parc national car le Parc doit rester l'ADN de l'association. Le Parc national met à notre disposition des gardes-moniteurs plusieurs fois par an pour des sorties de

vulgarisation sur des thèmes précis. C'est un avantage considérable que nous apprécions grandement et que je vous invite à ne pas rater. Nous avons la chance de pouvoir assister à des journées en leur compagnie et passer de l'autre côté du rideau. Nous pouvons infiniment mieux saisir le milieu montagnard, sa faune et l'étendue de sa biodiversité. Là aussi encore une fois, il faut souligner l'implication de nos bénévoles dans la préparation de ces journées, en particulier Serge MAS, impliqué avec force depuis longtemps dans les relations avec le Parc national.

Lorsque l'on prend un peu de recul et que l'on considère tous les points que je viens d'évoquer, les résultats atteints grâce au travail de ces bénévoles est tout à fait remarquable. Je remercie vraiment toutes celles et ceux qui s'investissent. L'association peut être fière d'eux et de leur implication.

Abordons maintenant les sujets de **préoccupation**. Ils ne sont fort heureusement pas aussi nombreux que les satisfactions mais ils n'en sont pas moins importants, bien au contraire. Le premier d'entre eux est le **budget** de l'association. L'association n'est pas sur la paille, mais il faut être très vigilant car vous le verrez dans le rapport financier, nous devons faire des dépenses afin de maintenir le niveau de performance de l'association, particulièrement son site internet. Qui dit dépenses dit recettes, et les recettes sont constituées principalement par les adhésions. Suite à la COVID, le nombre d'adhérents a chuté d'un tiers et nous sommes actuellement au-dessous du seuil d'équilibre. Il faut à tout prix que nos adhésions remontent afin d'être plus sereins. À ce jour le nombre d'inscriptions est supérieur à celui de l'an dernier à la même date.

Une autre préoccupation est le **départ d'adhérents**. Je croise parfois d'anciens adhérents et dans nos discussions, ils me disent que s'ils ont quitté l'association, c'est que c'était trop dur. Il est vrai que quand on prend de l'âge, on a moins envie de se lever tôt et on a moins les moyens de faire de grosses randonnées. Mais qu'à cela ne tienne, offrons donc la possibilité aux adhérents de faire des randonnées moins difficiles. Nous sommes en train de travailler, les membres de la commission des Sorties et de la formation, les encadrants et la commission Statuts-règlement intérieur sur une modification des niveaux de randonnée. Il est envisagé d'augmenter le nombre de niveaux, par exemple de passer de quatre niveaux de force à cinq niveaux. Rien n'est encore déterminé mais l'esprit est de garder les niveaux 3 et 4 dans l'état et de les transformer en niveaux 4 et 5. Les niveaux 1 et 2 actuels deviendraient 1, 2 et 3. L'objectif est surtout d'avoir des niveaux 1 et 2 qui soient moins forts en dénivelée mais également limités en distance. Tout ceci est à l'étude mais sera très rapidement proposé au conseil d'administration afin d'être mis en application pour le programme 245 de juin à novembre 2023. Il ne faut pas oublier que si vous avez un programme en juin, c'est parce que les chefs de file commencent à y travailler dès février.

Une autre préoccupation majeure est le **départ de notre secrétaire**. Valérie nous a demandé de quitter son poste de secrétaire. Ce départ implique une nouvelle embauche, un tuilage afin de conserver les savoir-faire, et donc des frais supplémentaires. Ce départ pourrait intervenir au printemps.

Un des chantiers également en cours est la **modification de notre site**. La vice-présidente Françoise DALIGAUX est en train de travailler sur notre futur site. Vous avez remarqué que des actions sont parfois compliquées sur notre site actuel. Ceci est dû à la vétusté de celui-ci. Il est temps de rénover ce site afin de permettre de nouvelles fonctionnalités. Le nouveau site pourrait être opérationnel en début d'année. La particularité du passage de l'ancien site au nouveau est qu'il faudra une période blanche de deux semaines. En effet, nous ne pouvons basculer à la seconde d'un site à l'autre car la gestion des inscriptions serait impossible. Cette période de deux semaines sera bien sûr annoncée en amont. J'ai bien entendu hâte de passer à ce nouveau site.

Dans ce rapport moral, j'ai principalement parlé du caractère humain qui est le fil conducteur de notre association et ses activités. Dans mes préoccupations, il en est une qui est liée, car si je vous ai parlé des **bénévoles qui administrent notre association**, il faut penser qu'il faut les remplacer. Administrer une association est un plaisir car on devient un acteur, on est au courant de ce qu'il se passe et on peut agir sur les activités de l'association. Je suis bien sûr très heureux de voir que nous avons autant de sorties proposées par des encadrants mais il faut aussi qu'il y ait des volontaires pour participer au conseil d'administration et dans les commissions. Je constate que cette année, une seule personne nouvelle s'est portée volontaire pour rentrer au conseil d'administration. Je l'en remercie mais j'aurais préféré qu'il y en ait davantage. Nous ne fonctionnerons donc pas au complet puisque nous serons 15 au lieu de 18. C'est suffisant pour fonctionner mais c'est bien d'assurer la suite. Il faut qu'il y ait de nouvelles idées et du sang neuf.

Pour conclure, merci encore à toute cette matière grise qui travaille pour le bien commun de l'association. Merci à toutes celles et ceux qui comprennent l'ampleur de ce travail et qui le respectent. Merci enfin à ceux qui vont franchir le pas et devenir, eux aussi, des acteurs au sein de l'association.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport moral. Pas de question.

Vote pour l'approbation du rapport moral :
Pour : à l'unanimité

III – RAPPORT D'ACTIVITÉS PRÉSENTÉ PAR JOËLLE LE LAY, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Les textes intégraux ont été envoyés et mis à disposition des adhérents sur le site internet de l'association ainsi que dans les permanences à compter du mardi 8 novembre 2022.

Les rapports complets de chaque commission, groupe et permanence se trouvent en annexe 1 de ce document qui a pour objectif une présentation plus globale des activités de l'association.

Les Amis du Parc national des Pyrénées, ce sont des femmes et des hommes, des sorties, des activités internes et avec des partenaires.

Des femmes et des hommes

Des adhérents qui participent d'une manière ou d'une autre à la vie de l'association.

427 adhérent(e)s dont une majorité de femmes (63,23%) et de 65 ans et plus (57,85%).

23 Pass'Randos se sont ajoutés cet été et ont abouti pour la plupart à une adhésion en septembre.

Des bénévoles qui s'investissent

231 activités bénévoles sont assurées par 156 personnes. Certains adhérents cumulent les fonctions.

Exemple : un administrateur, responsable d'une commission, encadrant et référent pour déficient visuel.

Les bénévoles les plus connus des adhérents :

- 87 encadrants, dont 49 chefs de file. Ils ont assumé l'organisation des sorties, la (les) reconnaissance(s) de leur parcours, veillé à la sécurité des participants, se sont formés.

- 20 permanents accueillent, renseignent et conseillent, physiquement et par téléphone, dans les locaux de Pau et de Tarbes, ainsi que sur les stands de diverses manifestations. Les permanences sont des lieux de rencontres conviviales et de rendez-vous pour le prêt de matériel par exemple.

Les bénévoles des instances formalisées par les statuts ou le règlement intérieur :

- 15 membres du conseil d'administration

- 48 membres de commissions

- 56 membres de groupes rattachés à une commission

Les listes nominatives de ces instances sont disponibles en annexe 2 Les acteurs bénévoles des APNP. Les comptes rendus de leurs réunions sont disponibles sur le site de l'association et dans les permanences.

Les travailleurs de l'ombre :

Ils sont peu nombreux, efficaces et leurs fonctions indispensables. Citons par exemple certaines tâches :

- administratives : Pierre MIR assiste Valérie RAVOIRE dans la gestion des adhérents (cette dernière assure un important travail en tant que salariée et au-delà), Joëlle LE LAY a créé les nouveaux formulaires d'adhésion prenant en compte notamment les contraintes réglementaires sur les consentements

- mise à jour des informations sur le site internet : Jean-Paul CAPIN et Michel HOURQUET mettent en ligne les photos, Françoise DALIGAUX réalise les bandeaux, assiste Valérie RAVOIRE pour les modifications dans les rubriques et en crée (la dernière : « Gourmandises »)

- organisation et coordination de projets : Serge MAS, notamment pour les rencontres avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, Alain PUJO pour les activités périscolaires à Pau, Janick CAZAUBON pour le festival Image Nature de Cauterets, Françoise DALIGAUX pour la création et la gestion de

la page Facebook, ainsi que la refonte du site internet dont les dysfonctionnements se multiplient, Françoise CAVALIER pour l'organisation de l'accueil de l'assemblée générale...

- représentation de l'association auprès des partenaires, principalement le Parc national des Pyrénées : Hervé LATKOWSKI, Alain PUJO, Janick CAZAUBON...

Des sorties

Elles sont nombreuses et offrent :

La possibilité de randonner pour des publics particuliers

- 135 ouvertes aux mineurs
- 193 ouvertes aux déficients visuels
- 17 ouvertes au grand public ont été inscrites au programme 243, cinq en partenariat avec le Parc national des Pyrénées (PnP) et 12 avec La République des Pyrénées.

Une diversité exceptionnelle

604 séjours ou sorties à la journée : randonnées pédestres, en raquettes, à ski et aussi sorties à thème, formations, dont :

- 42 journées de découvertes et culturelles : balisage (2), botanique (10), géologie (11), ornithologie (2), patrimoine (11), yoga (6)
- 33 journées ski
- 27 journées formations pour améliorer l'encadrement, la sécurité, la maîtrise des disciplines...
- 16 journées escalade et via ferrata
- 12 journées marche nordique
- 9 journées avec un caractère festif.

Des activités internes et avec des partenaires

Elles nécessitent une organisation sérieuse, adaptée et adaptable permettant de :

Concevoir des projets, débattre

- 19 réunions des instances officielles avec compte rendu mis en ligne sur le site.
- Des réunions transversales fructueuses. Exemple : celle qui a permis de consolider ou redéfinir le partenariat et les activités communes entre les APNP et le PnP. Tous les acteurs des APNP concernés y assistaient et pas seulement les membres de la commission Relations avec le PnP.

Un travail en amont :

- de réflexion d'une personne ou, plus souvent d'un petit groupe
- de recherche de documentation, préparation logistique, textuelle...

Prendre des décisions

- L'assemblée générale du 20 novembre 2021 a adopté les rapports (moral, d'activités, financier), désigné les membres des commissions et élu les quatre candidats au conseil d'administration(CA).
- Le conseil d'administration débat et prend des décisions : 30 votes en 2021-2022 dont 24 lors des quatre réunions. Six fois la décision ne pouvant attendre le prochain CA, les administrateurs ont été consultés par voie électronique et les votes entérinés dans le compte rendu suivant.

Améliorer l'information et le respect de la réglementation

L'information aux adhérents sur les assurances a été rectifiée et complétée. La communication est l'affaire de la commission Communication, des permanences et de membres du conseil d'administration qui travaillent sur le site et la page Facebook (voir plus haut).

Des administrateurs assurent une veille juridique. L'application du règlement général sur la protection des données (RGPD) a été entreprise grâce à l'aide d'une adhérente compétente en la matière.

Assurer des interventions en relation avec les partenaires

Fédération française de randonnée (FFR) : 13 interventions en balisage et entretien des sentiers

Parc national des Pyrénées : cinq sorties botaniques participant à la constitution des atlas de la biodiversité communale (ABC)

Villes de Pau, de Cauterets : activités périscolaires...

Annexes

Annexe 1 : Les activités des commissions, groupes et permanences, textes rédigés par leurs responsables.

Commission Animations culturelles et festives : Élisabeth LABAT

Commission Communication : Bernard CANUT-ROCAFORT

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées : Didier DABBADIE

Groupe Environnement : Hervé LATAKOWSKI

Groupe Flore : Janick CAZAUBON

Commission des Sorties et de la formation : Thierry COUMEL

Groupe Balisage : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Groupe Référents : Fabienne MONCHAU

Commission Statuts-règlement intérieur : Yves ÉMENT

Permanence de Pau : Catherine LAURANS

Permanence de Tarbes : Françoise CAVALIER.

- Annexe 2 : Les acteurs bénévoles de l'association.

Elle rend hommage nominativement à toutes les personnes qui offrent aux autres adhérents un peu ou beaucoup de leur temps et de leurs compétences. Certaines modifications ont déjà été apportées depuis l'envoi des documents aux adhérents. N'hésitez pas à signaler les omissions afin que la liste finale soit la plus exacte possible.

Et pour l'année qui commence, n'hésitez pas à les rejoindre.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport moral. Pas de question.

**Vote pour l'approbation du rapport d'activités :
Pour à l'unanimité**

IV – RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR PASCAL COURTIN, TRÉSORIER

Exercice du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

Constats

Nous avons été optimistes et prévu 500 adhérents, nous n'en avons eu que 427. Par conséquent, les recettes sont moindres que prévu.

Tous les adhérents n'achètent pas le programme, ce qui nous coûte. Le contrat d'assurance Albingia a été renégocié : le minimum de cotisations que l'association devra verser à Albingia a diminué.

Dans ce contexte, les dépenses ont été contenues comme l'an dernier.

Les dépenses

Le total des dépenses s'élève à 24 330 € (prévu : 27 600)

- Chauffage, électricité : 865 € (prévu : 650)
- Fournitures de bureau, entretien : 694 € (prévu : 1 400)
- Loyer Cité des Pyrénées : 2 313 € (prévu : 2 300)
- Maintenance matériel informatique : 926 € (prévu : 1 100)
- Services extérieurs, formation : 360 € (prévu : 850)
- Programmes et timbres : 1 951 € (prévu : 1 900)
- Assurances : 2 521 € (prévu : 2 200)
- Frais AG, repas, réunions : 247 € (prévu : 1 400)
- Télécom, internet : 1 248 € (prévu : 1 400)
- Salaires, charges sociales : 12 554 € (prévu : 13 100)
- Amortissements : 98 € (prévu : 600)
- Divers : 553 € (prévu : 700)

Les recettes

Pour cet exercice le total des produits s'élève à 23 412 € (prévu : 27 600)

- Cotisations adhérents : 16 150 € (prévu : 20 000)
- Subventions reçues : 2 950 € (prévu : 2 950)
- Ventes des programmes : 1 087 € (prévu : 1 400)
- Cotisations d'assurance Albingia : 1 744 € (prévu : 2 000)
- Dons des adhérents : 1 000 € (prévu : 1 000)
- Divers : 481 € (prévu : 250).

Le résultat

Les recettes sont de 23 412 € et les dépenses à 24 330 € ce qui laisse un déficit de 918 €.

Bilan comptable au 31 août 2022

Actif

- Immobilisations non amorties
- Matériel de montagne : 613 €
- Créances et charges d'avance
- Subvention Parc national à recevoir : 800 €
- Avance rencontre ariégeois : 564 €
- Trésorerie
- Banques : 38 338 €
- Caisse : 515 €
- Total actif : 40 830 €.

Passif

- Fonds associatif et réserves : 38 259 €
- Perte 2021-2022 : - 918 €
- Dus aux fournisseurs et avances : 244 €
- Charges sociales à payer : 3 245 €
- Total Passif : 40 830 €.

Le montant du fonds associatif plus les réserves peut sembler élevé. Mais d'une part le fonds associatif provient de dons avec des conditions spécifiques d'utilisation. D'autre part cette somme serait vite épuisée dans certaines circonstances : la création d'un nouveau site internet coûterait environ 30 000.

Budget prévisionnel 2022-2023

Il sera voté par le conseil d'administration le 21 novembre 2022.

Il a été élaboré avec une hypothèse de 450 adhésions. Il présente une situation équilibrée avec 29 000 € de recettes et autant de dépenses. Nous prévoyons une augmentation des salaires et charges sociales compte tenu du départ en cours d'année de notre salariée, d'indemnités de départ éventuelles à verser et d'une période de tuilage avec la nouvelle personne salariée. Il est prévu également au budget une augmentation des amortissements suite à l'actualisation de notre site Internet.

Dans ce contexte, il est prévu de prélever 3 550 € sur les réserves de l'association.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport financier.

**Vote pour l'approbation du rapport financier :
Pour à l'unanimité**

V – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS – HERVÉ LATKOWSKI

Il est demandé aux membres de l'année écoulée de signaler leur désir de se retirer ou de se maintenir sur une liste et aux volontaires de se faire connaître dès cet instant si ce n'est déjà fait. La composition des commissions sera validée par le conseil d'administration qui suivra l'AGO, le 21 novembre.

Le président de l'association est membre de droit de toutes les commissions.

Composition des commissions à la fin de l'assemblée générale :

Commission Animations culturelles et festives

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, Élisabeth LABAT, Chantal MENAUD et Giselle PEYRETOU.

Commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise DALIGAUX, Yves ÉMENT, Monique FARION, Catherine LAURANS, Annie POURTAU et Christine RASSAT.

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Janick CAZAUBON, Didier DABBADIE, Élisabeth LABAT, Hervé LATAKOWSKI, Joëlle LE LAY, Serge MAS, Alain PUJO et Jean-Louis REY.

Commission Statuts-règlement intérieur

Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Yves ÉMENT, Hervé LATAKOWSKI et Joëlle LE LAY.

Commission des Sorties et de la formation

Les encadrants élisent ses membres. En 2021-2022, elle était composée de :

Christiane ALBERTELLI, Jean-Paul CAPIN, Thierry COUMEL, Philippe DESBONNET, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATAKOWSKI, Catherine LAURANS, Lucienne MONGE, Martine MONTESINOS et Didier RAMADE. Sa composition a été modifiée lors de la réunion des encadrants en octobre 2022. Catherine LAURENS et Didier RAMADE sont sortis. Élisabeth ARRIUS-PARDIES et Bernard LIONET sont entrés.

Il est rappelé qu'il existe quatre groupes attachés aux commissions. Pour en faire partie, s'adresser au secrétariat administratif ou bien à : Jean-Marie DELADERRIÈRE (Balisage), Janick CAZAUBON (Flore) et Fabienne MONCHAU (Référents).

VI – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL – HERVÉ LATAKOWSKI

La commission d'appel a été créée pour qu'un adhérent qui aurait subi une sanction du conseil d'administration puisse avoir un recours. La commission d'appel est décisionnaire, elle doit être composée d'un nombre impair et au minimum de trois membres plus deux suppléants.

Se portent candidats : Marie-Antoinette BANOS, Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Pascale LATAKOWSKI.

**Vote pour la désignation des membres de la commission d'appel :
Pour à l'unanimité**

VII – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – HERVÉ LATAKOWSKI

Les noms des candidats ont été portés à la connaissance des adhérents sur le site de l'association et par courriel le mardi 8 novembre. Le nombre de candidats (quatre) permet de dépasser le minimum de douze administrateurs fixé par les statuts.

Trois candidats étaient déjà membres du conseil d'administration et renouvellent leur volonté de s'engager : Thierry COUMEL, Yves ÉMENT, Hervé LATAKOWSKI et le nouveau est Albert MALABIRADE. Hervé LATAKOWSKI l'invite à se présenter aux adhérents. Puis il déclare :

« Chers Amis, à l'article 10 des statuts, il est écrit : "L'élection des membres du conseil d'administration a lieu à bulletin secret." Il n'y a pas un nombre minimal de voix imposé par les statuts. Le nombre de candidatures proposées est de quatre. Dès lors, les quatre candidats sont nécessairement élus, quel que soit le nombre de voix qu'ils pourraient obtenir.

Ainsi, le vote, qui n'a pour objet que de choisir entre des candidats, perdrait toute utilité. Le vote à bulletin secret n'est exigé que lorsqu'il faut départager des candidats et non pour mesurer la popularité d'un candidat. Cette action n'est pas utile ni propice au développement des liens d'amitié auxquels nous tenons. Nous invitons tout adhérent qui s'oppose à cette décision à venir s'exprimer. »

**La proposition est suivie par l'assemblée générale. Sont proclamés élus :
Thierry COUMEL, Yves ÉMENT, Hervé LATAKOWSKI et Albert MALABIRADE**

VIII – LA PAROLE AUX ADHÉRENTS

Sortie-formation faune en préparation

Serge MAS nous informe que son projet d'une formation concernant les indices de présence de vie animale en période hivernale (empreintes, déjections, plumes...) est en bonne voie. Le garde moniteur et sa hiérarchie au Parc national ont donné un accord de principe pour une sortie raquettes sur le terrain le matin et une information à la Maison du Parc l'après-midi.

Inscription aux sorties

Suite à une incompréhension manifestée par un adhérent, le malentendu est dissipé : les inscriptions sont possibles « à partir de » 15 jours avant la sortie à 19 heures et non obligatoirement à ce moment précis. Thierry COUMEL souligne qu'il existe une exception : quand une sortie est reportée, les inscriptions sont annulées à la date initiale et rouvertes à celle du report dès le jour de l'information du report à 19 heures.

Correction d'une date dans le programme des sorties

Une adhérente s'étonne de la programmation d'un séjour ski de randonnée en mai. Il s'agit d'une erreur qui sera corrigée dès le lendemain sur le site. Le séjour est prévu en avril.

Niveaux des sorties

Un adhérent propose de nuancer les niveaux avec, par exemple, la mention « tonique » ou pas. Hervé LATKOWSKI répond que ce critère est trop subjectif. Un projet de révision des niveaux est en cours. Les encadrants ont été consultés, la commission des Sorties et de la formation donnera son avis lors de sa prochaine réunion, puis le conseil d'administration prendra une décision. La nouvelle grille des niveaux devrait être appliquée pour le programme de juin à novembre 2023.

Prise de parole de Monsieur le Maire de Tarbes

Il adresse ses félicitations aux élus du conseil d'administration et confie avec humour que ce serait le rêve d'être élu sans avoir à faire campagne, comme aux Amis du Parc. Il souligne la sympathie que lui évoque l'association, salue la solidarité et la volonté de partage dont font preuve ses membres. Il constate que l'association est vivante, qu'on a envie d'y participer et que son président est bien entouré par l'équipe d'administrateurs.

Utilité d'avoir une réserve financière

Un adhérent se demande comment font les autres associations de randonnées qui n'ont pas de réserves, si ne serait-ce que pour créer un site internet, les prestataires demandent 30 000 €. Hervé LATKOWSKI répond que les APNP ont la particularité d'avoir un grand nombre d'adhérents et de sorties proposées qui nécessitent une salariée.

Les réserves des APNP correspondent à trois années de salaire seulement. Dans d'autres associations, tout repose sur un ou quelques adhérents. Si l'association ne peut plus compter sur eux, elle se trouve en grande difficulté.

Détecteurs de victimes d'avalanche (DVA)

Un chef de file demande ce qu'il adviendra des DVA de l'association puisque les fabricants refusent maintenant de réviser les DVA considérés comme trop anciens. Hervé LATKOWSKI explique qu'il a apporté au magasin Alpy'rando les DVA de l'association pour révision. Grâce aux relations privilégiées du magasin avec les fabricants, certains DVA pourront peut-être être révisés. Les autres seront voués au recyclage. L'association ne rachètera pas de DVA à 300 € dont l'amortissement est impossible avant leur obsolescence.

Formations sécurité

Edmond DIEUZÈDE signale que le Club alpin français de Tarbes (CAF) et l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) organisent, le dimanche 27 novembre, une journée sécurité sur la montagne hivernale (payante). S'inscrire en ligne.

Thierry COUMEL indique que le CAF de Pau en organise une soirée gratuite Initiation Neige et avalanches le 7 avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour.

Tirage au sort pour les séjours

Un adhérent alerte sur le fait que certaines personnes laissent entendre qu'il y aurait du favoritisme. Hervé LATKOWSKI répond que c'est impossible. Le tirage au sort est réalisé sur un site internet, qui a été testé à plusieurs reprises, et avec plusieurs témoins. Pour les couples : si un seul est sur la liste des tirés au sort, on lui demande s'il maintient son inscription ou non.

CONCLUSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Hervé LATKOWSKI termine en remerciant à nouveau tous ceux et celles qui s'investissent pour l'association, particulièrement celle qui quitte le CA cette année.

Il déclare l'assemblée générale 2022 close et invite ses participants à passer dans le hall pour y prendre le verre de l'amitié, ainsi que la collation constituée de tout ce qu'ils ont apporté afin de le partager.

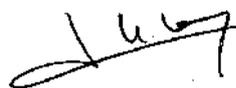
L'assemblée générale se termine à 18 heures 27.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervé Latkowski', with a large, stylized flourish at the end.

Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joëlle Le Lay', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

Joëlle LE LAY



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Assemblée générale du samedi 19 novembre 2022

Rapport d'activités 2021-2022

Annexe 1 - Les activités des commissions, groupes et permanences

Commission Animations culturelles et festives

En janvier 2022 : annulation de la galette des rois à la mairie de Tarbes.

Le 11 mars 2022, réunion des encadrants :

L'improvisation a été l'origine de cette petite réception suite au respect des mesures sanitaires à prendre par rapport à la Covid.

Notre président Hervé LATKOWSKI a demandé d'acheter quelques bouteilles.

Quelques toasts ont été répartis dans des assiettes individuelles.

Tous les encadrants présents semblaient satisfaits de profiter d'un instant de convivialité après tant de mois de restrictions.

Élizabeth LABAT

Commission Communication

La commission Communication s'est réunie le 15 octobre 2021, le 9 décembre 2021 et le 8 avril 2022.

Nous avons constaté l'annulation du festival ELDORANDO.

Nous avons choisi les photos des couvertures des programmes 242 et 243.

La COMCOM est toujours en contact avec la mairie de Pau, avec l'objectif d'être référencé sur l'annuaire.

Comme chaque année nous faisons le point sur les différents accords commerciaux.

Nous avons contribué à la promotion du PASS-RANDO.

Christine RASSAT à Pau et Monique FARION à Tarbes proposent des articles à la presse écrite, une parution a souligné l'action du groupe balisage des APNP.

Nous avons participé au salon des seniors de Tarbes du 28 avril au 1^{er} mai 2022.

Le 5 septembre 2021 nous étions présents au forum des associations de Pau, notre stand a connu une forte affluence.

Françoise DALIGAUX élabore les bandeaux d'accueil sur le site tout en alimentant et gérant la page Facebook.

Bernard CANUT-ROCAFORT

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Réunion avec la Direction du Parc national des Pyrénées (PnP) le 17 mai 2022

Cette réunion a permis de consolider ou redéfinir les axes d'efforts et les conventions d'activités communes entre les APNP et le PnP.

Les activités consolidées

- Notre contribution au programme "Atlas de la biodiversité communale" (programme ABC) coordonnée par Janick CAZAUBON. Cela consiste, dans un premier temps, à réaliser un état des lieux de la biodiversité et

des paysages à l'échelle de la commune ou d'un groupement de communes. Le but est que les élus et les citoyens puissent ensuite agir en faveur de cette biodiversité.

- Notre participation au festival Image et Nature à Cauterets.
- Le PnP met à la disposition de l'association un garde moniteur trois fois par an afin de proposer aux adhérents des sorties à thème (vautours, bouquetins...)
- Le PnP détache un garde moniteur lors de nos rencontres avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, tous les deux ans. Le PnP attache beaucoup d'importance à ces échanges.
- Les sorties grand public du PnP.

Les activités à définir ou redéfinir

- Montagne propre.
- Veille des "points noirs" paysagers ainsi que des sentiers. Lorsque nous faisons des randonnées et que nous constatons des dégradations ou des problèmes de signalétique, les chefs de file doivent en prendre les coordonnées topographiques et transmettre le "point noir" à Jean-Marie DELADERRIÈRE qui en coordonnera l'ensemble.
- Observatoire des paysages. Le PnP cherche des photographes qui pourraient saisir des images prises de lieux identiques à des périodes différentes. Si des volontaires photographes sont intéressés par cette démarche, un groupe dédié serait mis en place aux APNP et un protocole sera établi avec le PnP.
- Des réunions périodiques sont organisées avec le PnP afin de faire des points de situation sur les différents sujets.

Participations aux réunions du conseil économique, social et culturel (CESC)

Le 15 décembre 2021, le 23 juin et le 11 octobre 2022.

Pour rappel, le CESC assiste le conseil d'administration et la direction du Parc national des Pyrénées, notamment, en matière de politique contractuelle, de suivi et de mise en œuvre de la charte du territoire, de la marque *Esprit parc national* et d'animation de la vie locale.

Diverses participations aux activités du PnP depuis la rentrée de septembre 2022

30 septembre : Inauguration de la Maison du PnP à Arrens-Marsous.

8 et 9 octobre : participation aux 100 ans du laboratoire d'Orédon.

Didier DABBADIE

Groupe Environnement

Suite aux circonstances exceptionnelles, ce groupe a été en sommeil pendant l'année écoulée.

Hervé LATAKOWSKI

Groupe Flore

Le groupe Flore ou ses membres ont organisé diverses activités sur le terrain.

1-Les inventaires ABC (Atlas de la biodiversité communale) :

Après les communes de Guchan, Cadeilhan Trachère et Aulon en 2021, ce sont les communes de Vielle Aure, Vignec et Saint Lary Soulan qui ont fait l'objet d'un inventaire botanique en 2022 selon le calendrier suivant :

02-06-2022 Vielle Aure (3 zones à basse altitude)

07-06-2022 Granges de Grascouéou (sur le territoire de Vielle Aure)

14-06-2022 Vignec, essentiellement le Vallon du ruisseau Saint Jacques

01-07-2022 Lac de l'Oule (berges) sur le territoire de Saint Lary Soulan

08-07-2022 Laquettes du Néouvielle sur le territoire de Saint Lary Soulan

De 6 à 13 personnes ont participé à chaque sortie.

Je me suis chargée de faire la synthèse des résultats obtenus sur ces cinq sorties.

Dominique ROSSIER saisira les données sur le site Géonature afin qu'elles soient portées à la connaissance de l'administration du Parc national des Pyrénées.

2-Les sorties de botanique portées au programme des APNP :

Elles sont au nombre de cinq

26-03-2022 tour du Lac de l'Arrêt Darré (Tarbes est)

11-05-2022 de Azet aux Hontilles (vallée d'Aure)

18-05-2022 lac d'Arou (vallée de Campan)

21-05-2022 tourbière de l'Auga (Béarn)

29-06-2022 mines de Pierrefitte (Argelès Gazost)

De 7 à 10 personnes ont participé à ces sorties à thème. Une grande majorité faisait partie du groupe Flore (de 5 à 6). Nous continuons à informer les adhérents afin de les motiver, mais il est difficile de les fixer sur la pratique de la botanique.

3- Activités hors APNP :

Le groupe Flore prolonge son partenariat avec d'autres associations.

Conservatoire botanique de Bagnères : poursuite de la restauration des herbiers anciens avec des membres du groupe Flore et de ABBA (Association botanique du bassin de l'Adour)

ABBA : des membres du groupe Flore participent également aux sorties de ABBA

PGS (Pierine GASTON SACAZE) Bassé à Aste Béon (64) Des membres du Groupe Flore ont participé à la semaine de rencontres qui s'est déroulée du 11 au 16 Juin 2022.

Le 26-04-2022 j'ai proposé une conférence diaporama, ceci à la demande de la Maison du Patrimoine de Saint Lary.

4-Projets pour 2023 :

Ils ont été esquissés lors de la réunion de bilan du groupe Flore le 12-10-2022.

ABC_: Les demandes du PNP ne sont pas encore connues. Nous restons en relation avec Olivier JUPILLE (Chargé de mission flore au PNP)

Programme de sorties en botanique : une ébauche de sorties d'initiation, à mettre au programme du printemps-été 2023 a été discuté. Un équilibre a été recherché entre Béarn et Bigorre.

Une promenade au Lac de Gabas et déjà programmée au 20-04-2023.

Réunions et entrevues en rapport avec la botanique :

Dans l'ordre chronologique et pour l'année 2022 :

Vendredi 18-03-2022_: entrevue préparatoire tripartite entre Olivier JUPILLE Dominique ROSSIER et moi-même à Tarbes (siège du PNP) dans le but de préparer la saison ABC 2022.

Mercredi 13-04-2022 (après-midi) : réunion de printemps du groupe Flore avec définition des dates d'inventaire ABC (Voir § 1).

Mercredi 12-10-2022 : Réunion d'automne du groupe Flore afin de dresser le bilan de nos activités.

Mardi 25-10-2022 : entrevue avec Olivier JUPILLE absent de notre réunion de bilan. J'étais seule présente. Olivier JUPILLE a défini des actions prévues au cours de l'année 2023 autour de l'ABC en vallée d'Aure. Je suis chargée de communiquer celles-ci au groupe Flore.

Janick CAZAUBON

Commission des Sorties et de la formation

La commission des Sorties et de la formation s'est réunie deux fois pour étudier et valider les programmes n°241 et n°242. Elle s'est également consultée deux fois par mail durant cette période pour prendre une décision et donner un avis sur la validation d'une sortie ajoutée au programme en cours.

Le responsable de cette commission a préparé, organisé et animé les réunions des encadrants, qui ont été au nombre de deux, durant lesquelles les nouveaux encadrants ont été présentés et les programmes ajustés.

Le thème de l'année, les sentiers des Pyrénées, a été reconduit cette année car il avait souffert l'année dernière des mesures sanitaires prises au niveau national.

Le nombre de sorties proposées a été sensiblement équivalent à l'année précédente tout en sachant qu'il y avait eu environ quatre fois plus de sorties ajoutées l'année dernière pour palier le nombre très restreint de participants autorisés aux sorties à cause des mesures imposées par le gouvernement.

Cette année beaucoup de sorties n'étaient pas complètes et quelques-unes sans participant. Cela est sûrement dû à une diminution conséquente du nombre d'adhérents après COVID.

Le nombre de formations proposées aux adhérents cette année a été en augmentation.

Quelques chiffres 2021-2022 (avec comparaison 2020-2021)

- Sorties proposées :

Niveau	1	2	3	4	Total
Nombre de sorties	74 (101)	269 (259)	205 (199)	56 (77)	604 (636)

- Sorties ajoutées: 50 (194, liées aux restrictions d'effectifs)
- Sorties annulées: 163 (221, dont 107 liées au confinement et aux restrictions gouvernementales)
- Sorties formations: 39 (34).
- Nombre de places proposées: 6 266 (3 404)
- Nombre de participants : 3 997 (2 873).

Thierry COURCEL

Groupe Balisage

Missions du groupe balisage des APNP

Elles sont définies dans le règlement intérieur de l'association et sont de participer au nom des APNP:

- Au balisage des sentiers grande randonnée (GR), grande randonnée transfrontalier (GRT), grande randonnée de pays (GRP) et promenade et randonnée (PR) dans les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques sous la coordination de la Fédération française de randonnée (FFR)
- À l'entretien de ces sentiers
- À la sensibilisation des adhérents et chefs de file au balisage des sentiers.

Groupe balisage des APNP :

- Évolution
- Au 31 août 2021, 23 adhérents dont 4 baliseurs APNP diplômés FFR.
- Au 31 août 2022, 23 adhérents dont 7 baliseurs APNP diplômés FFR. Au printemps 2022, trois adhérents APNP ont été diplômés baliseurs officiels par la FFR : Martine MONTESINOS, Antoine MONTESINOS et Yves ÉMENT.
- Dans le groupe balisage, un départ et une intégration.
- Pour faire partie du groupe Balisage, se signaler à Jean-Marie DELADERRIÈRE ou au secrétariat des APNP. Après mise à jour de la liste, celle-ci est répercutée aux baliseurs APNP/FFR. Quand l'un d'entre eux décide une opération de balisage, il informe les membres du groupe Balisage.
- Sentiers affectés par la FFR à des baliseurs APNP, en général en binôme avec un autre baliseur d'un autre club, avec des réaffectations par la FFR vers les APNP nouveaux diplômés suite à la demande des baliseurs actuels :
 - Jean-Pierre CANTEGREIL : GR105 – Vignec à Tramezaygues - GRT 34 (transfrontalier) entre le GR10/Vignec et la frontière/col du Port Vieux de la Gela).
 - Jean-Marie DELADERRIÈRE : GRP Val d'Azun avec trois secteurs : Argelès-Gazost à Gaillagos, Gaillagos à Arrens-Marsous, Pont de Miaous (Estaing) à Arboretum d'Arrens-Marsous.
 - Yves ÉMENT : GR78 (deux secteurs) – depuis Lourdes (Camping du Loup) jusqu'à Bétharam (étaient affectés à Didier RAMADE)
 - Martine et Antoine MONTESINOS : GR 653 De Maubourguet jusqu'à la limite du 64 - GRP Val d'Azun de Arbéost au lac de Soum (Était affecté à Jean-Marie DELADERRIÈRE).
 - Didier RAMADE : dans les Baronnies, circuit de Labastide (GR78 et PR18). Ce circuit ne sera plus pris en charge par la FFR, qui va affecter un autre secteur à Didier RAMADE.
 - Florinda RIBAS : GR10 – Cayolar d' Abarrakia (col d'Anhaou) à Ste Engrace. Pour 2023, Florinda a demandé à changer de secteur.

Activités

- Opérations classiques d'entretien du balisage (rafraîchissement de balises, ajouts de balises, mise en place de potelets), petits entretiens (déplacements de poteaux directionnels), remise en état de sentiers (marches, détournement de rus, assainissement...) :
- GR105 : tronçon Vignec/Tramezaygues - une intervention (un baliseur APNP).
- GRT34 : actuellement mis en sommeil par la FFR, qui fait porter la priorité sur les sentiers transfrontaliers jusqu'au Port Marcadau et au Port Boucharo.
- GR10 : Cayolar de Abarakia à Sainte-Engrace : une intervention avec un baliseur APNP, un baliseur FFR et une bénévole APNP.
- PR Labastide (une intervention – un baliseur APNP + son épouse). Une sortie balisage avait été prévue au programme, mais les inscrits se sont annulés avant la sortie.
- GRP Val d'Azun – Argelès-Gazost à Gaillagos (deux interventions : un baliseur APNP + quatre APNP - un baliseur APNP + un baliseur FFR + trois APNP) – Gaillagos à Arrens-Marsous (une intervention - un baliseur APNP + un baliseur FFR + deux APNP) - Pont de Miaous (Estaing) vers col du Courbet (deux interventions : balisage avec un baliseur APNP + un APNP – renforcement signalisation au parc à bestiaux du col de la Courbe avec deux baliseurs APNP + deux baliseurs FFR car des randonneurs laissent ouvert le portail ou les clôtures électriques et du bétail s'est échappé). La nouvelle coordinatrice FFR pour le GRP du Val d'Azun était intervenue pour le balisage d'Arrens-Marsous au col du Courbet.
- GR 78 – Lourdes à Bétharram : prise de connaissance du tracé par Yves ÉMENT et balisage de Lourdes à Bétharram.
- GR 653 : 3 interventions de balisage de Martine et Antoine MONTESINOS – une intervention avec la FFR pour remplacer des poteaux cassés.
- GRP Val d'Azun – Arbéost au lac de Soum – La FFR était déjà intervenue lors d'une prise de connaissance du parcours complet de ce GRP par la nouvelle responsable FFR en charge de la coordination du balisage sur ce circuit.

À noter : des difficultés pour recruter des bénévoles APNP pour des interventions de balisage, y compris lors de sorties inscrites au programme.

- Signalements de désordres à la FFR65 :
 - GRP Val d'Azun – Secteurs Argelès - Gazost-Gaillagos – Arrens-Marsous : lames directionnelles cassées – poteau directionnel à replanter suite à travaux à Arras-en-Lavedan - petit éboulement lié à infiltration d'eau rendant le passage hasardeux sur sol glissant – arbres tombés en travers.
 - GR653 : poteaux cassés qui ont été remplacés.
- Par contre les gros travaux nécessitant des moyens mécaniques (tronçonneuse, débroussailleuse...) sont organisés par la FFR.
- En juillet, la commission Communication a fait paraître un article « Les tagueurs des sentiers » dans La Semaine des Pyrénées et dans Bigorre-Mag, sur les activités de balisage des APNP coordonnées par la FFR.

En résumé

13 interventions auxquelles ont participé 16 fois des baliseurs APNP aidés par 12 bénévoles APNP, mais souvent les mêmes, et cinq baliseurs FFR non APNP.

Message aux adhérents et aux encadrants (rappel)

- Au cours de vos sorties, si vous êtes témoins de désordres (chutes d'arbre, glissement de terrain, signalisation défectueuse, ordures), vous êtes invité(e) à déclarer tout problème rencontré sur un sentier balisé (GR balisé « blanc et rouge », GRP balisé « jaune et rouge », PR balisé « jaune ») grâce à Suricate, sur le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>. Pensez à prendre une photo et, si vous pouvez, les coordonnées GPS, sinon une carte au 1/25000 permet de pointer exactement le lieu du désordre. Cela est aussi possible en chargeant l'application Suricate sur votre smartphone. Les signalements sont transmis aux collectivités locales (Départements et agglos), aux FFR et aux directions Jeunesse et sports.
- En plus du signalement sur Suricate, pour les PR, vous pouvez aussi signaler les désordres aux communes et de plus en plus aux communautés de communes qui sont en charge des sentiers PR.

Jean-Marie DELADERRIÈRE

Groupe Référents

Toujours la seule déficiente visuelle à randonner au sein des Amis du Parc, j'ai pu profiter de 37 sorties encadrées de référents ou de quelques adhérents volontaires qui, au cours de la sortie ont proposé leur aide.

Parfois, si j'ai pu randonner, c'est grâce à certains chefs de file qui ont accepté ma présence avec un seul référent, qu'ils en soient remerciés, ils se reconnaîtront.

Il est à noter que cela ne peut toujours se réaliser, par exemple lorsque le terrain est difficile et nécessite la présence de deux référents.

Malgré cela, une dizaine de fois j'ai dû me désinscrire faute d'accompagnants, certains déjà sollicités en tant qu'encadrants sur une autre sortie, d'autres déjà pris sur des plans personnels.

Encore un grand merci à ceux qui poursuivent leur mission pour leur gentillesse et leur disponibilité, leur désir de toujours bien faire et bien entendu, je n'oublie pas les référents qui m'ont informée de leur souhait de ne plus pouvoir continuer à m'accompagner.

Réglementation peut-être à revoir :

- Deux référents obligatoires à toutes les sorties ?
- Demander aux chefs de file leurs idées pour un meilleur fonctionnement ?

Les appels à volontaires effectués par le biais du site restent presque sans réponse.

La liste va à nouveau être mise à jour.

Fabienne MONCHAU

Commission Statuts-règlement intérieur

La commission Statuts-règlement intérieur s'est réunie le 13 juin 2022 pour donner son avis sur deux modifications du règlement intérieur-partie relative aux sorties, ainsi que sur la procédure d'organisation des assemblées générales.

Le président a aussi annoncé son souhait de simplifier les documents qui régissent l'association et plus particulièrement le règlement intérieur et ses différentes parties et annexes.

Les membres de la commission ont été chargés d'y travailler, en concertation avec la commission des Sorties et de la formation.

Les nouveaux documents ont fait l'objet d'un avis favorable de la commission.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration lors de la réunion du 20 juin 2022 qui a également validé l'étude sur la restructuration du règlement intérieur et de ses annexes.

Les membres de la commission se sont réunis ensuite les 12 septembre et 11 octobre 2022 pour travailler sur cette restructuration.

Yves ÉMENT

Permanence de Pau

Nous sommes toujours dix à assurer la permanence: pas de départ ni de recrutement.

Il est rare qu'il n'y ait aucune activité lors d'une permanence.

Il est important d'être présent pour accueillir les sorties découvertes et les nouveaux adhérents.

Il nous arrive même de jouer un rôle «social», lieu accueillant de rencontres.

Nous aidons Valérie RAVOIRE, secrétaire administrative, lorsqu'elle nous sollicite.

Mes occupations, cette année, ne nous ont permis qu'une seule activité de rencontre entre permanents, un restaurant, très apprécié.

Les permanents sont toujours très contents de participer à la vie de l'association.

Catherine LAURANS

Permanence de Tarbes

Huit à dix permanents se sont réparti la tenue de la permanence de Tarbes le mardi matin et le vendredi après-midi. Deux d'entre eux ont cessé leur fonction en fin d'exercice.

Les permanents se sont réunis à trois reprises en 2021-2022.

La fréquentation de la permanence a été très irrégulière :

- De début septembre à mi-octobre, la fréquentation est la plus forte avec les ré adhésions et les nouvelles adhésions.

- En mai-juin, on constate une légère reprise d'activité avec les pass-rando. Sur les 13 pass-rando de cet été, huit ont débouché sur une adhésion.

- Le reste de l'année, la fréquentation est moindre, voire très faible (juillet-août).

On déplore des permanences sans un seul visiteur, surtout le mardi matin, ce qui nous amène à nous interroger sur le maintien de cette permanence en l'état.

Des inscriptions à des sorties découverte ont eu lieu sur l'ensemble de la période, en particulier septembre-octobre et mai-juin. La plupart ont débouché sur une adhésion.

Pierre MIR participe à toutes les permanences afin de délivrer les cartes d'adhérent. Il explique aussi la procédure en cours pour que les nouveaux adhérents puissent définir leur mot de passe personnel pour accéder au site et s'inscrire aux sorties.

Le forum des associations n'a pas eu lieu en 2021-2022.

Il déjà eu lieu début septembre 2022.

Les grillades de septembre 2021 ont été annulées également ainsi que la galette en janvier 2022.

Ces manifestations devraient reprendre en 2022-2023.

Françoise CAVALIER



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Assemblée générale du samedi 19 novembre 2022

Rapport d'activités 2021-2022

Annexe 2 - Les acteurs bénévoles de l'association

Conseil d'administration (membres élus par l'assemblée générale annuelle pour 3 ans)

Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Pascal COURTIN, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Albert DARRACQ, Yves ÉMENT, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY, Chantal MENAUD et Alain PUJO.

Bureau (membres élus en conseil d'administration)

Président : Hervé LATKOWSKI

Vice-président(e)s : Françoise DALIGAUX et Alain PUJO

Secrétaire générale : Joëlle LE LAY

Trésorier : Pascal COURTIN

Responsables des permanences : Françoise CAVALIER et Catherine LAURANS.

Commission d'Appel (membres élus par l'assemblée générale annuelle pour 1 an)

Roger BLANC, Jean-Marc CASTÉLAN, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Pascale LATKOWSKI.

Commission Activités culturelles et festives

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Yvette BROS-MARSOO, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, **Élisabeth LABAT**, Chantal MENAUD, Giselle PEYRETOU.

Commission Communication

Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise DALIGAUX, Catherine LAURANS-SOENEN, Yves ÉMENT, Monique FARION, Annie POURTAU, Christine RASSAT.

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Claire BUGNICOURT, Janick CAZAUBON, Jean-Loup CHRESTIEN du SOUCHAY, **Didier DABBADIE**, Élisabeth LABAT, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Serge MAS, Alain PUJO, Jean-Louis REY, Dominique ROSSIER.

Commission Statuts-règlement intérieur

Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, **Yves ÉMENT**, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY.

Commission des Sorties et de la formation dont les membres sont désignés par les encadrants

Christiane ALBERTELLI, Jean-Paul CAPIN, **Thierry COUMEL**, Philippe DESBONNET, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Lucienne MONGE, Martine MONTESINOS, Didier RAMADE.

Groupe Balisage – Responsable du groupe : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Coordonnateurs : Jean-Pierre CANTEGREIL, **Yves ÉMENT**, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Didier RAMADE, Florinda RIBAS.

Membres : Pascale AOURA, Michèle ARRATEIG BUGAT, Sylvette BOURDET, Rémi CAZAUBON, Gérard CLODÉRÉE, Didier DABBADIE, Didier DALIGAUX, Dominique DYÉ, Daniel HAUDELAYOUS, Jean-Yves HERVÉ, Marie-Hélène JOLY, Lucienne MONGE, Serge NICOLAS, Philippe PLANTÉ, Colette RIDOU, Jean-Paul ZANIBELLATO.

Groupe Environnement

Francis DARRÉ, **Hervé LATKOWSKI**, Albert MALABIRADE.

Groupe Flore

Claudine ARNAUD, Claire BUGNICOURT, Geneviève CASTERET, **Janick CAZAUBON**, Jean-Loup CRESTIEN DU SOUCHAY, Simone FRÉCHOU, Élisabeth LABAT, Gilbert LABAT, Marie LATOUR, Marie-Hélène LEFÈVRE, Jean-Louis REY, Dominique ROSSIER.

Groupe Référents – Responsable du groupe : Fabienne MONCHAU

Gilbert BAYLET, Anne-Marie BONNEAU, Monique CASTELAIN, Marie-Claude CLARENN, Martine COUGET, **Didier DABBADIE**, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Gilberte GENTILLET, Marie-Madeleine LAFFONT, Jean-Pierre LAGORS, Claudine LAPEYRE, Sylvie LASSERRE, Hervé LATKOWSKI, Marie-Catherine MALET, Serge MAS, Lucienne MONGE, Violaine de NORDREST, Arnaud PIOERRON DE MONDÉSIR.

Permanence de Pau

Christine BESOMBES, Anne-Marie DUCLOS, Agnès GRAMARD, Philippe GRAMARD, Françoise GUIGUEN, **Catherine LAURANS**, Jean-Michel PAILHÉ-BELAIR, Annie POURTAU, Paule PRAT, Christine RASSAT, Anne-Marie SOUBIELLE.

Permanence de Tarbes

Yvette BROS-MARSOO, **Françoise CAVALIER**, Malou COMPAGNON, Dominique DYÉ, Monique FARION, Michel GELLÉ, Pascale LATKOWSKI, Marie LATOUR, Chantal MENAUD, Giselle PEYRETOU, plus Pierre MIR qui effectue un travail administratif.

Encadrants

Chefs de file

Christiane ALBERTELLI, Yves ANSELIN, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Alain ASTUGUEVIEILLE, Philippe BANOS, Tina BANOS, Jean-Claude BARCOS, Marie-Josée BARCOS, Jean-Pierre CANTEGREIL, Bernard CANUT-ROCAFORT, Jean-Paul CAPIN, Monique CASTELAIN, Daniel CAVERO, Janick CAZAUBON, Marie-Louise COMPAGNON, Thierry COUMEL, Didier DABBADIE, Jean-Luc DANDRÉE, Albert DARRACQ, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Philippe DESBONNET, Jean-Claude DUFFOURC, Reine FERNANDEZ, Alfonso GOMEZ, Daniel HAUDELAYOUS, Michel HOURQUET, Muriel JORDA, Élisabeth LABAT, Francine LAHORE, Corinne LAPORTE, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Bernard LIONET, Claude LUCAS, Serge MAS, Lucienne MONGE, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Serge NICOLAS, Jean-Luc PASCAU, Annie POURTAU, Didier RAMADE, Florinda RIBAS, Laurent RIBAS, Bernard ROUSSEL, Monique SAUX, Françoise SAYOUS, Jean-Paul ZANIBELLATO.

Serre-files

Suzanne ANTHIAN SARBATX, Pascale AOURA, , Étienne BARREIX, Maurice BÉCAAS, Anne-Marie BONNEAU, Sylvette BOURDET, Robert CAMBET, Marie CARQUET, Renée CAZABAN-MARQUE, Élisabeth CHAZEL, Julie CHIGIONI, Marie-Claude CLARENN, Nadine CLAVIERES, Pascale CODOL, Martine COUGET, Jean-Claude CRAMPE, Francis DARRÉ, Edmond DIEUZEIDE, Maryse DUPOUY, Michel EYMARD, Sylviane FRAYSSE, Françoise GUIGUEN, Éric GUILLAUMEAU, Joël HOULIER, Michel LABAT, Jean-Luc LAFOURCADE, Jean-Vital LASSALLE, Marie-Christine LORMANT, Catherine MALET, Sylvie MARTIN, Dominique PALETOU, Colette RIDOU, Serge ROBITAILLE, José RUBIO, Geneviève SALIOU, Gislaine SAVE, Éric SERGENT, Mustapha YAHIA.